APPENDIX 5-C

Environmental Report Announcement and Notice of Community Open House #1

Announcement of Environmental Update and Invitation to Community Open Houses

Northeast Power Line

February 2024

Hydro One is supporting growth in northeastern Ontario as demand for energy in the region continues to increase. As such, Hydro One is modernizing and updating environmental surveys for a previously approved, single-circuit 500 kilovolt transmission line between Hanmer Transformer Station (TS), located in Greater Sudbury, and Mississagi TS, located near Wharncliffe. The project will be constructed parallel to an existing line within an existing corridor and includes the reconfiguration and expansion of both stations to accommodate the new line.

This transmission line is part of the Independent Electricity System Operator's (IESO) electricity plans to address future growth in the mining and steel industries in the northeast. In addition to meeting growing electricity needs, this project will strengthen the connection between the northeast and the northwest and will improve the overall resiliency of the transmission network across northern Ontario.

Environmental Update Process

Planning and development of this new transmission line will be completed following an existing, approved Environmental Assessment (EA) for the Hanmer TS to Mississagi TS Line conducted by Ontario Hydro (now Hydro One). This existing EA included two transmission lines, only one of which was required to meet the region's electricity demands at the time.

As part of the environmental update process and to ensure appropriate stewardship, Hydro One will complete technical field surveys (e.g., archaeology, natural heritage surveys) within the corridor to bring existing data up to modern standards. Furthermore, Hydro One has committed to conducting engagement and consultation with Indigenous communities, interested persons, landowners, and organizations.

Once all permits and approvals have been obtained, construction is anticipated to begin in 2027 and be completed by the end of 2029. This project will also require Leave-to-Construct approval from the Ontario Energy Board (OEB) under Section 92 of the *Ontario Energy Board Act*.

See reverse for map

We'd like to hear from you

Hydro One invites you to attend our **Community Open House** sessions in Hanmer and Elliot Lake. Join us to learn more about the project, provide your feedback and discuss any questions with the project team.

Please join us:

March 19 – Elliot Lake
Royal Canadian Legion
Branch 561
1 p.m. - 3 p.m. and 5 p.m. - 8 p.m.
10 Veterans Way, Elliot Lake

March 20 - Hanmer
Centennial Community Centre
1 p.m. - 3 p.m. and 5 p.m. - 8 p.m.
4333 Centennial Dr, Hanmer

Open houses in Wharncliffe area will be held in late spring.

Contact Us

We're listening and we'd like to hear from you. If you have any questions, or would like additional information, please contact Community Relations at:

1.877.345.6799

Community.Relations@HydroOne.com

Information regarding this project will also be available on our project website at **HydroOne.com/NortheastPowerLine**

Si vous souhaitez obtenir un exemplaire de cet avis en français, veuillez visiter le site Internet du projet ou envoyer un courriel à l'équipe du projet pour en demander un.

All personal information included in your request – such as name, address, telephone number and property location – is collected, under the authority of section 30 of the *Environmental Assessment Act* and is collected and maintained for the purpose of creating a record that is available to the general public. As this information is collected for the purpose of a public record, the protection of personal information provided in the *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FIPPA) does not apply (s.37). Personal information you submit will become part of the available public record unless you request that your personal information remain confidential.

Annonce de mise à jour environnementale et invitation aux journées portes ouvertes

Ligne électrique Nord-Est

Février 2024

Hydro One soutient la croissance dans le Nord-Est de l'Ontario, alors que la demande d'énergie dans la région continue d'augmenter. À cet égard, Hydro One modernise et met à jour ses études environnementales pour une ligne de transport à circuit simple de 500 kilovolts précédemment approuvée, entre le poste de transformation Hanmer, dans le Grand Sudbury, et celui de Mississagi, près de Wharncliffe. Ce projet sera monté parallèlement à une ligne existante dans un corridor actuel et comprend la reconfiguration et l'agrandissement des deux postes afin d'accueillir la nouvelle ligne.

Cette ligne de transport d'énergie fait partie des plans d'électricité de la société Independent Electricity System Operator (IESO) en prévision de la croissance à venir des industries minière et sidérurgique dans le Nord-Est. En plus de répondre à la hausse des besoins en électricité, ce projet renforcera la connexion entre le Nord-Est et le Nord-Ouest, en plus d'améliorer la résilience globale du réseau de transport dans le Nord de l'Ontario.

Processus de mise à jour environnementale

La planification et l'élaboration de cette nouvelle ligne de transport seront réalisées en vertu d'une évaluation environnementale existante et approuvée pour la ligne allant du poste de transformation de Hanmer à celui de Mississagi, menée par Ontario Hydro (maintenant Hydro One). Cette évaluation environnementale a été préparée pour deux lignes de transport, même si seulement une était nécessaire pour répondre à la demande en électricité de la région à ce moment.

Dans le cadre du processus de mise à jour environnementale et afin de garantir une intendance adéquate, Hydro One réalisera des études techniques sur le terrain (p. ex., archéologie, études du patrimoine naturel) dans le corridor afin d'ajuster les données existantes aux normes actuelles. De plus, Hydro One s'est engagée à mener des activités de mobilisation et de consultation auprès des communautés autochtones, des personnes intéressées, des propriétaires fonciers et des organisations.

Une fois tous les permis et toutes les approbations obtenus, la construction devrait commencer en 2027 et prendre fin d'ici la fin de 2029. Ce projet nécessitera également une autorisation de construire de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vertu de l'article 92 de la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*.

Voir l'endos pour la carte

Votre opinion est importante

Hydro One vous invite à assister aux **journées portes ouvertes** communautaires à Hanmer et à Elliot Lake. Joignez-vous à nous pour en savoir plus sur le projet, pour faire part de vos commentaires et pour obtenir réponse à vos questions auprès de l'équipe du projet.

Joignez-vous à nous :

19 mars – Elliot Lake
Légion royale canadienne
Filiale 561
De 13 h à 15 h et de 17 h à 20 h
10 Veterans Way, Elliot Lake

20 mars – Hanmer
Centre communautaire Centennial
De 13 h à 15 h et de 17 h à 20 h
4333 Centennial Dr, Hanmer

Les journées portes ouvertes dans la région de Wharncliffe auront lieu vers la fin du printemps.

Communiquez avec nous

Nous sommes à l'écoute et aimerions vous entendre. Pour poser des questions ou vous renseigner, veuillez communiquer avec les relations communautaires au :

1 877 345-6799

Community.Relations@HydroOne.com

Des renseignements sur ce projet seront aussi disponibles sur le site Web de notre projet au **HydroOne.com/NortheastPowerLine**

If you would like a copy of this notice in English, please visit the project website or send an e-mail to the project team to request one.

Tous les renseignements personnels compris dans votre demande, tels que votre nom, adresse, numéro de téléphone et lieu de propriété, sont recueillis en vertu de l'article 30 de la *Loi sur les évaluations environnementales* et conservés dans le but de créer un dossier accessible au grand public. Puisque ces renseignements sont recueillis aux fins d'un dossier public, la protection des renseignements personnels prévue par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ne s'applique pas (article 37). Les renseignements personnels soumis feront partie des dossiers accessibles au public, à moins que l'on demande expressément qu'ils restent confidentiels.